



Rapport d'activités **2014**

Perspectives **2015**



sagyrc
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DE L'YZERON

Gestion & valorisation
des cours d'eau

2014 en images



La crue de l'automne 2014 à Oullins impose l'arrêt du chantier.



Restauré en 2013, le ruisseau du chêne, à Chaponost, a vu ses berges reconquises par les saules.



Les soirées débats organisées avec Naturama pour apprendre à éco-jardiner.



Au printemps 2014, la démolition de la cunette béton, symbole d'une rivière artificialisée.

En mai 2014, une pollution accidentelle du Dronau occasionne la mortalité de nombreux poissons.

édito



Poursuivre nos actions, amplifier la concertation

SOMMAIRE

- 2 2014 en images
- 4 Sécurisation contre les crues de l'Yzeron
- 6 Entretien des cours d'eau au quotidien
- 8 Valoriser les milieux aquatiques
- 10 Organisation et fonctionnement
- 12 Annexe financière

2014 a été pour le Sagyrc une année très active, avec en premier lieu la reconstitution du comité syndical, du bureau et des commissions, suite aux élections municipales. Je tiens d'emblée à remercier les élus de leur mobilisation pour mener à bien les projets engagés, dans un esprit constructif et collaboratif.

Sur le terrain, cette année a vu la concrétisation de réalisations majeures, avec le déploiement des travaux de lutte contre les inondations sur le secteur emblématique d'Oullins. La dynamique est désormais engagée et les travaux en amont se préparent.

Régulièrement soulignée par la presse, l'exemplarité de ce projet a attiré de nombreuses délégations intéressées par cette reconquête de la rivière en milieu urbain, conciliant objectifs de protection et de restauration écologique.

Le Sagyrc a poursuivi activement ses interventions en faveur de la gestion et de l'entretien des cours d'eau sur l'ensemble du bassin versant, avec un suivi particulier du site de Charbonnières Les Bains, récemment restauré.

Grâce aux actions menées ces dernières années, nos cours d'eau reprennent progressivement vie. Ce retour de la biodiversité nous incite à amplifier nos partenariats avec tous les acteurs de l'eau pour préserver durablement ce patrimoine commun.

Sensibiliser, faire mieux connaître et comprendre nos projets, contribuer à créer une culture commune de nos rivières et des enjeux associés, doivent, plus que jamais, guider la conduite de nos missions, au bénéfice des riverains des cours d'eau et de tous les habitants du bassin versant.

Alain Badoil
Président



Travaux, études, conduite et préparation des étapes réglementaires, en 2014, le projet de lutte contre les inondations a avancé à bon rythme sur tous les fronts.

Sécurisation contre les crues de l'Yzeron

Oullins : un chantier conduit avec efficacité

Après l'aménagement du Charbonnières, livré en 2013, Oullins est le second site d'intervention. Destinés à protéger contre des crues de niveau trentennal (comparable à celle de 2003) et à restaurer le cours d'eau, les travaux dans le lit de l'Yzeron ont débuté en mars 2014. En un an, malgré les contraintes inhérentes à des travaux en rivière, l'essentiel des aménagements liés à la protection contre les crues (élargissement du lit, digues, soutènements, ...) ont été réalisés sur près de 80 % du linéaire. Les travaux se poursuivent jusqu'à fin 2015, avec à l'automne la finalisation des plantations.

Construction des murs digues

Dans les secteurs où l'élargissement du lit est contraint, la protection des riverains est assurée par des murs digues en béton, dont la stabilité est renforcée par une double rangée de gabions.



Une mare au Merlo

Une mare a été aménagée sur le parc du Merlo pour compenser l'impact des travaux le long de la rivière. La pose de nichoirs et l'aménagement de cavités souterraines pour les amphibiens et petits mammifères sont programmés en 2015.



Traiter la renouée

Le Sagyrc a ouvert un site de traitement des terres polluées par l'espèce végétale invasive renouée du Japon, à la Saulaie. Grâce à des techniques innovantes, 18 000 m³ de terres excavées ont été traités et seront pour partie réutilisés pour les aménagements des cours d'eau à l'amont d'Oullins.



La suite des aménagements de cours d'eau se prépare

Parallèlement à la gestion des travaux sur Oullins, le Sagyrc a activement préparé les interventions sur les autres sites :

- **Élaboration du dossier espèces protégées** sur les secteurs de Sainte Foy-lès-Lyon, Francheville et Tassin la Demi-Lune.
- **Réalisation de sondages d'archéologie préventive** sur le secteur de la RD42 pour détecter d'éventuels vestiges de fondations de l'aqueduc.
- **Réalisation de l'enquête parcellaire** sur l'ensemble du linéaire des aménagements de cours d'eau et poursuite des négociations amiables pour l'acquisition des terrains.
- **Finalisation des projets d'aménagement de l'Yzeron** sur le secteur du Merlo, dans l'objectif de lancer les appels d'offres de travaux fin 2015 et de démarrer les chantiers sur ce secteur au printemps 2016.



Les projets de barrages se précisent

Après la réalisation de sondages géotechniques approfondis, les études de projet des barrages de Francheville et de Tassin la Demi-Lune ont été relancées en 2014. Les inventaires faune/flore sont terminés sur les deux sites. Ils alimenteront l'élaboration du dossier espèces protégées et de l'étude d'impact. L'objectif du Syndicat est de finaliser la conception des projets fin 2015, afin de lancer les études réglementaires et tenir l'enquête publique à l'horizon 2017. Une phase de dialogue et de concertation sur les volets paysagers et environnementaux de ces ouvrages est programmée fin 2016.

REPÈRES

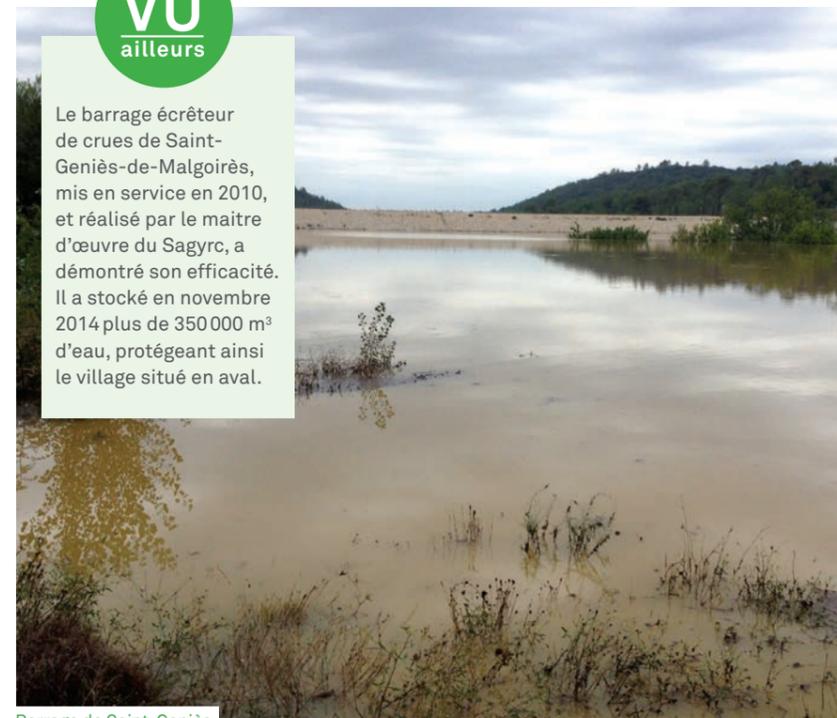
3 700 personnes

1 000

emplois exposés au risque de crue centennale sur le bassin de l'Yzeron

VU ailleurs

Le barrage écrêteur de crues de Saint-Geniès-de-Malgoirès, mis en service en 2010, et réalisé par le maître d'œuvre du Sagyrc, a démontré son efficacité. Il a stocké en novembre 2014 plus de 350 000 m³ d'eau, protégeant ainsi le village situé en aval.



Barrage de Saint-Geniès

Le PAPI de l'Yzeron entre en action

Labellisé par l'État en décembre 2013, le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) s'inscrit en étroite cohérence avec la Directive Inondation sur l'agglomération lyonnaise. 2014 a été marquée par la mise en œuvre du PAPI, avec le démarrage des travaux à Oullins, et la finalisation administrative pour l'obtention des subventions. Rappelons que l'État finance, dans ce cadre, le projet du Sagyrc à hauteur de 36 %.

« Notre objectif pour l'aménagement des retenues est, à l'image de ce qui est réalisé à Oullins, de mettre en valeur les sites, tant sur la plan de la biodiversité que de l'intégration paysagère. Le dialogue avec les associations de protection de la nature, les communes et les riverains sera une condition clé pour l'atteindre. »

Luc Seguin,
2^e vice-président en charge des barrages écrêteurs de crues pour la protection contre les inondations

CHIFFRES CLÉS

1,4 km de cours d'eau réaménagé

40 000 m³ de terres et matériaux excavés

4 200 m³ de gabions posés

7,5 M€ HT de budget



Pilotée par le Syndicat, la brigade de rivière assure l'entretien des berges et du lit des cours d'eau du bassin versant, selon un programme précis, défini par un plan de gestion. En 2014, près de 90 jours d'intervention sur le terrain ont été effectués au bénéfice des cours d'eau.

Entretenir les cours d'eau au quotidien

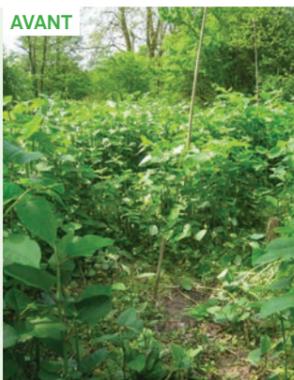
Des berges végétalisées à vaugneray

Parmi les interventions menées en 2014, la brigade de rivière a réalisé un tressage de saules vivants sur 30 mètres de berges de l'Yzeron. Les berges à nu provoquaient un ensablement de la rivière, qui pouvait nuire à la reproduction des truites fario, emblématiques du cours d'eau et très appréciées des pêcheurs.



Opération propreté sur 20 km de cours d'eau

Dans le cadre d'une campagne de repérage de la balsamine de l'Himalaya, espèce invasive, la brigade de rivière a nettoyé, de juillet à septembre, 20 km de cours d'eau en enlevant tous les déchets qui souillaient les rives et le lit de la rivière : l'équivalent de 6 sacs de poubelle de 100 litres ont été collectés chaque jour.



— Le plan de gestion prochainement en instruction réglementaire

— Des outils d'intervention et de suivi renouvelés

Pour assurer efficacement l'entretien des cours d'eau, le Syndicat a élaboré un plan de gestion. Il se structure autour de trois grands types d'intervention, planifiées sur 5 ans : la végétation en berges, les érosions du lit et des berges et la restauration de la continuité biologique. Le plan de gestion sera déposé en instruction réglementaire (enquête publique loi sur l'eau et déclaration d'intérêt général) fin 2015.

En 2014, le Syndicat a relancé l'ensemble des marchés lui permettant d'assurer l'entretien des cours d'eau. Il dispose désormais de trois marchés d'une durée de 4 ans pour piloter les travaux forestiers, le débardage à cheval et les travaux en rivière.



Lutte contre la renouée : des résultats intéressants

Depuis 2009, le Syndicat conduit une expérimentation de lutte contre la renouée sur une parcelle riveraine du Charbonnières à Francheville. Le principe : dompter cette

invasive en utilisant des plantes indigènes au tempérament conquérant : houblon, vigne sauvage et ronces. Les ronces ont beaucoup mieux réussi à étouffer la renouée que les autres plantes testées. De nouvelles plantations ont donc été réalisées au printemps 2014. France 3 a réalisé un reportage sur cette expérience considérée comme innovante.

La brigade de rivière en action en 2014

NATURE DES INTERVENTIONS	COURS D'EAU OU SECTEUR	COMMUNES	TEMPS CONSACRÉ
Rajeunissement de la ripisylve par coupe sélective et traitement du bois mort	Mouchettes, Beffe, Yzeron	Charbonnières les Bains, Dardilly, La Tour de Salvagny, Dardilly, Craponne, Grézieu la Varenne, Brindas	40 jours
Arrachage systématique de la balsamine (plante invasive) sur environ 20 km linéaires et enlèvement de déchets	Yzeron, Ratier, Charbonnières	Francheville, Craponne, Brindas, Vaugneray, Saint-Genis-les-Ollières, Tassin la Demi-Lune, Charbonnières les Bains	20 jours
Arrachage ponctuel de renouée du Japon	Toutes rivières	Grézieu la Varenne	15 jours
Restauration de berges en technique végétale	Yzeron	Vaugneray	2 jours
Entretien des ouvrages du Syndicat, assistance au débardage à cheval et aux travaux forestiers	Toutes rivières	Sur l'ensemble du bassin versant	10 jours



REPÈRES

22 450 € HT investis pour l'entretien des cours d'eau

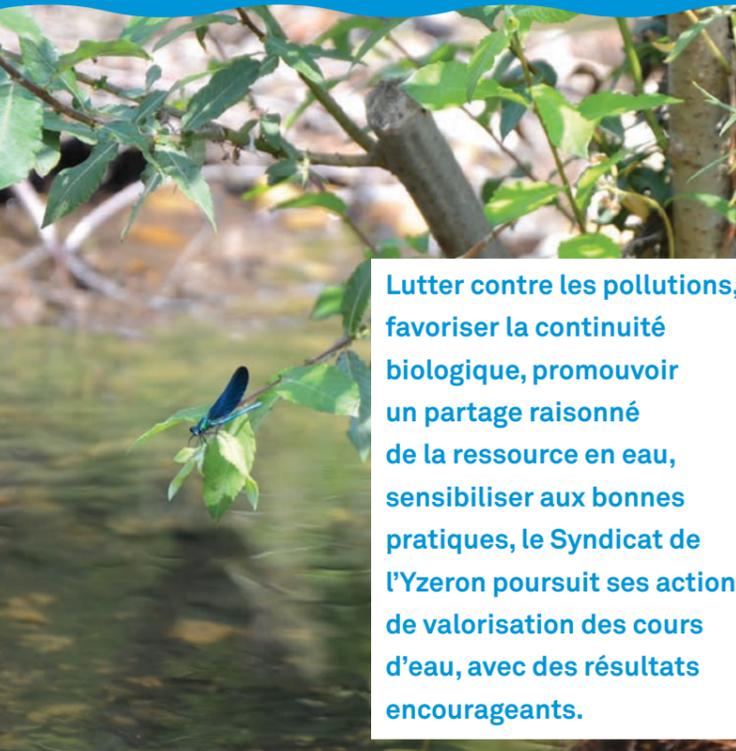
1 technicien assure le pilotage et le suivi des missions

— Un bilan positif de la restauration du Charbonnières

Inaugurés en juin 2013, les travaux de réaménagement du Charbonnières ont fait l'objet d'un suivi attentif toute l'année, dans l'objectif notamment d'en tirer des enseignements pour le chantier d'Oullins. La dynamique d'évolution de la végétation est très satisfaisante. Les petites crues ont permis d'analyser les écoulements dans le nouveau lit et d'opérer des aménagements correctifs. Le suivi piscicole a, quant à lui, démontré une multiplication par 4 du nombre de poissons présents, toutes espèces confondues.

« Le Sagyrc a développé une expertise pointue et reconnue dans la gestion et l'entretien des cours d'eau. Ces acquis nous confirment l'intérêt technique et économique de mutualiser cette gestion à l'échelle du bassin versant. Le futur plan de gestion des cours d'eau permettra d'inscrire les interventions dans un cadre bien structuré et plus lisible pour tous les acteurs, élus, associations, partenaires financiers. »

Claire SCHUTZ,
membre du Bureau et de la commission environnement du Sagyrc



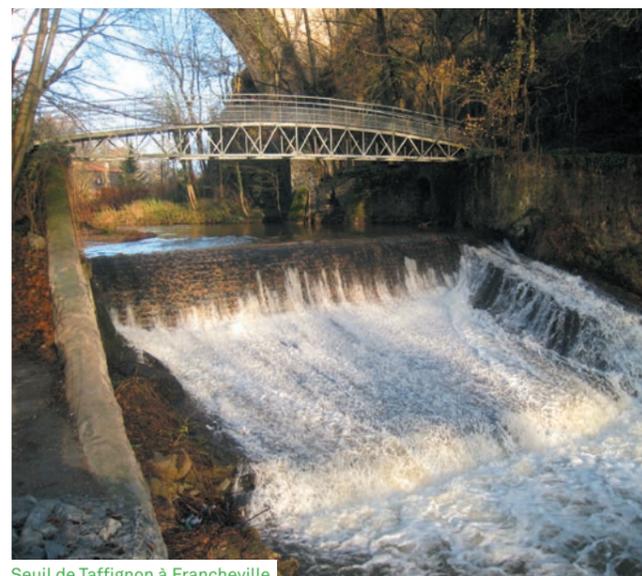
Lutter contre les pollutions, favoriser la continuité biologique, promouvoir un partage raisonné de la ressource en eau, sensibiliser aux bonnes pratiques, le Syndicat de l'Yzeron poursuit ses actions de valorisation des cours d'eau, avec des résultats encourageants.

Valoriser les milieux aquatiques

— Mobilisation pour le Dronau

Après un incident, ayant occasionné, en mai 2014, le déversement d'eaux usées et la mortalité de nombreux poissons dans le cours d'eau le Dronau à Vaugneray, le Sagyrc s'est mobilisé. Un plan d'actions a été élaboré avec le Siavhy* pour renforcer la sécurité des ouvrages d'assainissement sur ce secteur. Parallèlement, un partenariat s'est mis en place avec la Lyonnaise des Eaux, exploitante du réseau, et la Fédération de pêche qui permettra de restaurer la continuité biologique de ce cours d'eau, zone de reproduction de la truite fario.

* Syndicat intercommunal d'assainissement de la haute vallée de l'Yzeron



Seuil de Taffignon à Francheville

— Seuil de Taffignon à Francheville : le principe d'aménagement bientôt défini

Ce seuil, dernier grand obstacle, est particulièrement complexe à aménager, en raison du passage d'un collecteur d'eaux usées. Confronté à ces difficultés, le Syndicat a mis en place un comité technique associant l'ensemble des parties prenantes, Grand Lyon, Onema, Fédération de pêche et financeurs. Une étude ainsi qu'une campagne géotechnique ont été lancées. En 2015, le principe d'aménagement doit être validé, pour une réalisation en 2016/2017.



15 pollutions majeures ont eu lieu en 4 ans sur le bassin de l'Yzeron, imposant une extrême vigilance. Celle du Dronau a décimé les poissons sur plus de 2 km.

L'Onema visite les seuils

L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques a inspecté les seuils réalisés par le Syndicat, suite à des travaux complémentaires réalisés en 2013 sur l'Yzeron amont et le Charbonnières, et a souligné leur efficacité.



Le seuil du Ponterle, haut de 1,80m a été remplacé par une rampe en enrochements, les rives ont été plantées d'arbustes et le lit repris pour ménager des abris aux poissons.

— Le Ponterle recolonisé par les truites

Trois ans après la suppression du seuil du Ponterle et les travaux de restauration des berges et du lit, les truites fario ont réinvesti en masse le secteur. En 2014, la Fédération de pêche du Rhône a compté près de 7 000 individus à l'hectare. Une progression spectaculaire, qui fait de ce cours d'eau un site de repeuplement pour l'ensemble du bassin versant.

— Un plan pour gérer la ressource en eau en préparation

L'étude sur les volumes prélevables a été réceptionnée en 2014 par le Syndicat. Elle a permis d'estimer les débits minimum nécessaires au bon fonctionnement des milieux aquatiques et donc les quantités maximum utilisables pour les différents besoins en eau (irrigation, eau potable,...). L'étude estime qu'il faut réduire les prélèvements de 44 % pour respecter les débits biologiques. À partir de ces données, le Syndicat souhaite organiser une concertation pour définir des priorités d'actions et bâtir un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE).

« La mise en valeur des milieux aquatiques nécessite de mobiliser de nombreux acteurs et de les faire travailler ensemble, au bénéfice de la rivière. Le Sagyrc joue pleinement ce rôle d'initiation de projets, d'animation de réseaux et d'apport d'expertise. Le projet de Plan de Gestion de la Ressource en Eau, dont l'élaboration s'engage, en est une bonne illustration. »

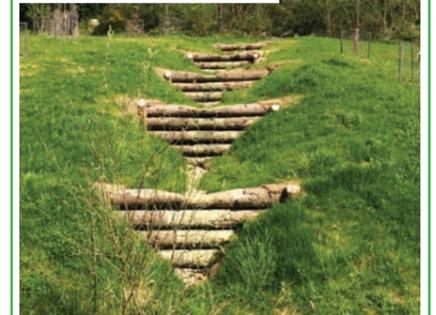
Mariane PLOCKYN,

4^e vice-présidente en charge de l'environnement, de la préservation, de l'entretien des cours d'eau et de la gestion de la ressource en eau

EN TRAVAUX



APRÈS DÉBUT DE REPRISE DE LA VÉGÉTATION



Des aménagements complémentaires sur le vallon de la goutte des verrières

Le Sagyrc a réalisé en 2014 des aménagements complémentaires sur ce cours d'eau, qu'il avait entièrement restauré en 2011. Trois seuils en bois ont été construits pour gérer les phénomènes d'érosion, liés aux écoulements d'un bassin de rétention communal. Par ailleurs, un autre bassin de rétention privé, non conforme, a été démolé et reconstruit.



Avec l'appui de son nouvel exécutif, le Syndicat s'est attaché à conduire ses missions avec rigueur, efficacité et continuité. La sensibilisation du public et les collaborations avec ses partenaires institutionnels et financiers ont également guidé son action.

CHIFFRES CLÉS

Organisation et fonctionnement

- **9** réunions de Bureau
- **6** conseils syndicaux
- **3** commissions finances
- **1** commission environnement
- **2** comités des Maires
- **4** réunions de service

— GEMAPI : préparer l'horizon 2018

Le Sagyrc dispose de deux ans, à partir du 1^{er} janvier 2016, pour intégrer la nouvelle compétence attribuée aux communes et intercommunalités : la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). S'il assume d'ores et déjà ces missions, il devra néanmoins évoluer sur le plan institutionnel, en devenant un Syndicat Mixte. Dans cette perspective, les réflexions sont engagées avec la Métropole de Lyon.

Le Sagyrc, acteur reconnu de la gestion de l'eau

Engagé depuis 2002 dans la mise en œuvre d'un ambitieux contrat de rivière, le Sagyrc s'affirme aujourd'hui, fort de ses acquis et projets, comme un acteur reconnu de la gestion de l'eau au sein d'un bassin versant. L'Yzeron est considérée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse comme une rivière dont la restauration est exemplaire. Cette reconnaissance se traduit à tous les niveaux : suivi du projet par la presse, participation du Syndicat à des colloques professionnels, accueil d'étudiants pour des journées d'études.

— Sensibiliser, informer, promouvoir

Le Sagyrc a poursuivi en 2014 ses actions d'information et de sensibilisation du public. Outre les supports classiques, site internet et publications papier, il a participé, en lien avec l'association Naturama, à des temps de sensibilisation et de formation au jardinage écologique, ayant mobilisé plus d'une centaine de participants. Plusieurs visites de site du chantier d'Oullins ont également été organisées avec la presse, des délégations techniques ou des élus.



3 films courts présentant les grandes étapes du chantier d'Oullins ont été réalisés et diffusés sur le site internet.



LES ACTEURS

Le Conseil syndical

— Composé de **délégués élus** par le Conseil municipal de chaque commune adhérente (40 titulaires et autant de suppléants), il est l'instance décisionnelle.

- Brindas**
Christian AUJOUAT (remplacé par Danielle GEREZ fin 2014) et Anne CHANTRAINE
- Chaponost**
Étienne CHATELUS et Jean-François PERRAUD (remplacé par Jérôme CROZET fin 2014)
- Charbonnières les Bains**
Mariane PLOCKYN et Brigitte DE TESTA
- Craponne**
Estelle DAUFFER et Patrice LACROIX
- Dardilly**
Jean-Yves DELOSTE et Yann VIREMOUNEIX
- Francheville**
Gilles DASSONVILLE et Arielle PETIT
- Grézieu-la-Varenne**
Béatrice BOULANGE et Éric PRADAT
- La-Tour-de-Salvagny**
Pierre PERRUCHOT de la BUSSIÈRE et Bernard PONCET
- Lentilly**
Bénédicte GACON et François-Xavier HOSTIN
- Marcy l'Étoile**
François DELORME et Luc SEGUIN
- Montromant**
Romain LOYER et Christian ROZET
- Oullins**
François-Noël BUFFET et Louis PROTON
- Pollionnay**
Jean DURRANT et Christine ROUX
- Saint-Genis-les-Ollières**
Ludovic CHEVIAKOFF et Antonio GONZALEZ
- Saint-Laurent-de-Vaux (commune fusionnée avec Vaugneray au 01/01/2015)**
Paul ANDREYS et Ludovic CROZIER
- Sainte-Consoce**
Emmanuel PEDRO et Paul RUILLAT
- Sainte Foy-lès-Lyon**
Gérard PATTEIN et Véronique SARSELLI
- Tassin la Demi-Lune**
Claire SCHUTZ et Régis LABAUNE
- Vaugneray**
Anne LANSON-PEYRE DE FABREGUES et Gerbert RAMBAUD (remplacé par Safi BOUKACEM début 2015)
- Yzeron**
Alain BADOIL et Guy LHOPITAL

Le bureau, l'exécutif

— Le nouveau bureau élu le **29 avril 2014** est composé du **Président**, de **4 Vice-présidents** et de **4 membres** parmi les **délégués syndicaux** des 20 communes.

- Alain BADOIL**
Président, en charge notamment des finances et de la prospective budgétaire
Maire d'Yzeron
- Louis PROTON**
1^{er} vice-président en charge des nouvelles compétences et des évolutions institutionnelles, et des relations avec les partenaires
Adjoint délégué à la prévention, la sécurité et aux affaires générales à Oullins
- Luc SEGUIN**
2^e vice-président en charge des barrages écrêteurs de crues pour la protection contre les inondations
Adjoint chargé de l'urbanisme, de la voirie, des réseaux, de la sécurité, du cadre de vie et du soutien à l'entrepreneuriat à Marcy l'Étoile
- Gérard PATTEIN**
3^e vice-président en charge des aménagements de cours d'eau pour la protection contre les inondations et la restauration des milieux aquatiques
Conseiller municipal à Sainte-Foy-lès-Lyon
- Mariane PLOCKYN**
4^e vice-présidente en charge de l'environnement, de la préservation, de l'entretien des cours d'eau et de la gestion de la ressource en eau
Adjointe déléguée au cadre de vie, à l'agenda 21 et à la petite enfance à Charbonnières les Bains
- Claire SCHUTZ**
Adjointe chargée de l'enseignement et des affaires scolaires à Tassin la Demi-Lune
- François-Xavier HOSTIN**
Adjoint délégué à la vie associative et sportive à Lentilly
- Brigitte DE TESTA**
Citoyenne déléguée de Charbonnières les Bains
- Étienne CHATELUS**
Citoyen délégué de Chaponost

Annexe financière



REPÈRES CLÉS 2014

515 000 € HT
de dépenses de fonctionnement

4 920 000 € HT
de dépenses d'investissement

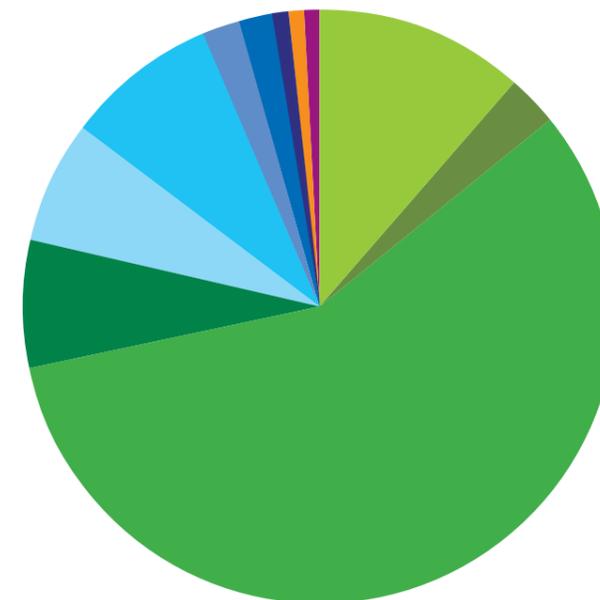


COMPTE ADMINISTRATIF 2014

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent
Réalisations de l'exercice	515 030,82 €	1 021 802,58 €	4 921 902,83 €	3 499 527,97 €
Résultat de l'année 2014		506 771,76 €	1 422 374,86 €	
Résultat antérieur reporté		778 738,20 €		292 654,50 €
Résultat cumulé		1 285 509,96 €	1 129 720,36 €	

Le fonctionnement du Sagyrc en 2014

La section de fonctionnement présente un excédent de 506 772 €, après la prise en compte du résultat antérieur.



DÉPENSES PRINCIPAUX POSTES

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

389 936 €

- Charges générales de fonctionnement : 57 539 €
- Brigade de rivière : 13 079 €
- Personnel : 285 710 €
- Indemnités des élus : 33 608 €

ACTIONS DE FONCTIONNEMENT

102 286 €

- Communication générale : 34 408 €
- Communication propre aux aménagements de protection contre les inondations : 43 248 €
- Location d'un terrain à Oullins, servant de plateforme technique pour les travaux en cours : 10 716 €
- Honoraires d'enquêteurs et frais d'avocats et d'huissiers liés à l'exécution des travaux : 9 714 €
- Éducation à l'environnement : 4 200 €

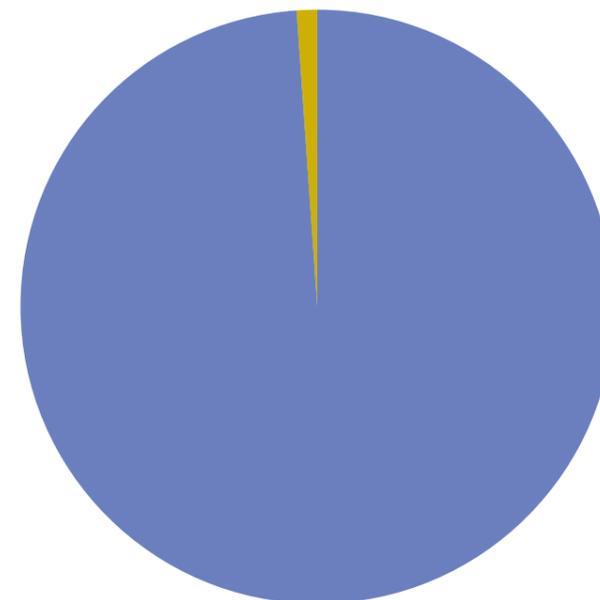
FRAIS FINANCIERS

3 783 €

En 2014, un prêt relais a été contracté pour un montant de 2 000 000 €. Les intérêts, afférents aux sommes débloquées sur prêt relais, ont été payés à hauteur de 1 053 €. Les frais de dossier et d'instruction s'élèvent à 2 730 € pour l'année.

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

5 049 €



RECETTES PRINCIPAUX POSTES

CONTRIBUTIONS DES COMMUNES

1 005 996 €

Elles ont été encaissées en totalité incluant les rôles supplémentaires.

RECETTES DIVERSES

16 000 €

Remboursement des frais de congés maternité, de tickets restaurant périmés, de cotisations trop versées aux assurances, ...

Du fait des décalages de paiement de la part des financeurs, aucune subvention ni aide afférente aux actions inscrites en fonctionnement n'a été perçue.

L'investissement en 2014

Le résultat d'investissement de l'exercice 2014 présente un déficit de 1 422 375 € ramené à 1 129 720 €, après la prise en compte du résultat antérieur excédentaire de 292 655 €.

DÉPENSES

PRINCIPAUX POSTES

Le total des dépenses 2014 pour les opérations d'investissement s'élève à **4 904 395 €**

OPÉRATIONS TECHNIQUES Compétences obligatoires

- Restauration de la libre circulation piscicole sur les cours d'eau du bassin versant : **69 420 €**
- Entretien de la végétation : **9 461 €**
Seule une partie seulement de l'enveloppe allouée aux interventions quotidiennes et récurrentes d'entretien des cours d'eau en soutien technique à la brigade de rivière a été consommée, en raison des renouvellements de marchés de prestations (sur 281 200 € prévus).
- Définition et mise en place d'un observatoire du bassin versant : **5 511 €** (réalisation d'une étude piscicole et hydrobiologique)

OPÉRATIONS TECHNIQUES Compétences optionnelles

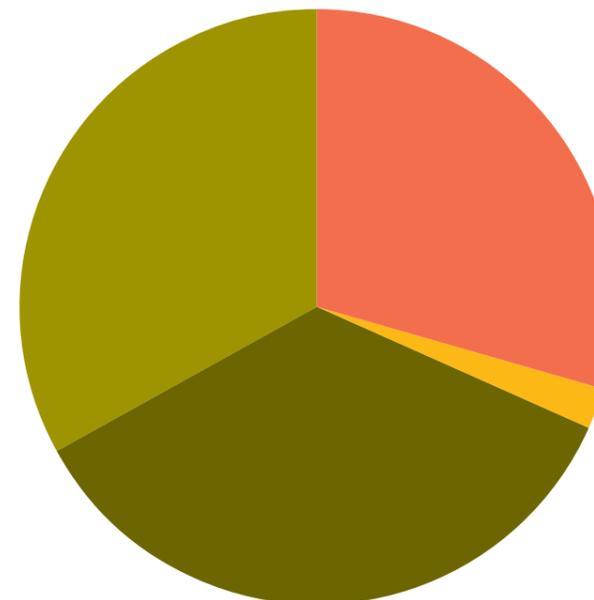
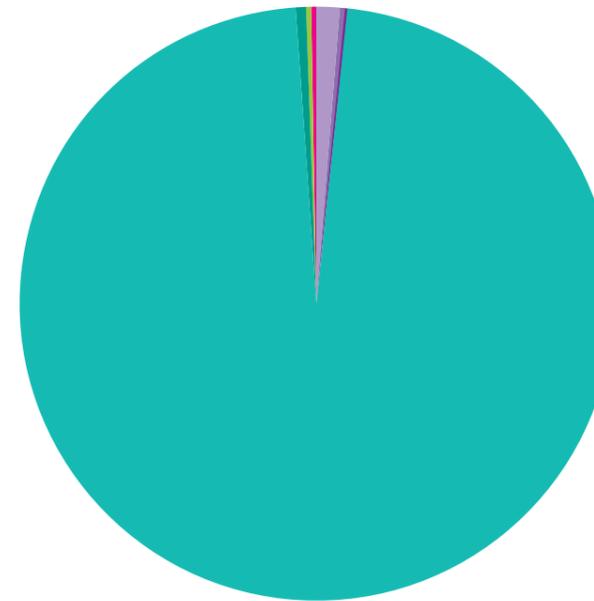
- Aménagements de protection contre les inondations : **4 622 388 €**
Ces investissements correspondent principalement aux travaux d'aménagement des berges sur Oullins. La part des études s'élève à 166 849 € et celle des acquisitions foncières à 1 725 €.
- Restauration de la Goutte des Verrières à Charbonnières les Bains et Dardilly (réalisation d'aménagements complémentaires) : **29 040 €**

OPÉRATIONS NON AFFECTÉES

- 9 200 €**
Achats d'équipement pour le siège du Syndicat (matériel informatique et mobilier)

OPÉRATIONS PATRIMONIALES

- 8 300 €**
Remboursements d'avances forfaitaires sur les marchés publics



RÉCETTES

PRINCIPAUX POSTES

SUBVENTIONS

- 1 033 177 €**
(Agence de l'eau, Région et Département à hauteur de 890 956 € pour la protection contre les inondations ; Agence de l'eau et Fédération de pêche à hauteur de 142 221 € pour l'opération de restauration des circulations piscicoles)

FCTVA

- 74 425 €**

EMPRUNT SUR 21 ANS

- 1 228 573 €**

EMPRUNT COURT TERME

- 1 150 000 €**
(pour assurer la trésorerie dans l'attente du retour des subventions)

PARTICIPATION DES COMMUNES

2014

Communes	Population sur le bassin versant	Participation 2014	Variation 2013/2014 (intégrant la mise à jour de la population)
BRINDAS	4 294	15 468,90	0,42 %
CHAPONOST	3 541	12 174,97	-0,84 %
CHARBONNIÈRES	4 010	87 716,61	1,02 %
CRAPONNE	9 865	38 185,32	2,42 %
DARDILLY	1 390	9 413,68	-0,78 %
FRANCHEVILLE	12 980	81 570,00	-0,37 %
GREZIEU LA VARENNE	5 122	18 813,65	1,29 %
LA TOUR DE SALVAGNY	2 693	10 112,50	1,12 %
LENTILLY	1 999	6 850,53	-0,96 %
MARCY L'ÉTOILE	3 534	13 167,28	0,03 %
MONTROMANT	55	206,93	1,66 %
OULLINS	18 383	286 492,24	-0,35 %
POLLIONNAY	2 096	7 704,25	1,86 %
STE CONSORCE	1 860	6 284,90	-1,40 %
ST-GENIS-LES-OLLIÈRES	4 602	16 079,45	-1,58 %
ST-LAURENT-DE-VAUX	253	540,71	0,41 %
STE FOY-LÈS-LYON	18 348	257 542,27	-1,48 %
TASSIN LA DEMI-LUNE	14 398	114 976,44	1,05 %
VAUGNERAY	4 915	17 606,78	-0,40 %
YZERON	720	2 254,81	-1,42 %
TOTAL	115 058	1 003 162,22	

sagyrc

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DE L'YZERON

Gestion & valorisation
des cours d'eau

SAGYRC

16 avenue Émile Éveiller

BP 45

69 290 Grézieu-la-Varenne

Tél. 04 37 22 11 55

Fax 04 37 22 11 54

contact@sagyrc.fr

www.riviere-yzeron.fr

LES PARTENAIRES DU SYNDICAT



RhôneAlpes

RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

GRANDLYON
la métropole



ONEMA
Office national de l'eau
et des milieux aquatiques

